

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 21 Juin 2016

Délibération n°37- 2016 relative à la composition du Bureau de l'Université

VU l'article L712-2 du Code de l'Education,

VU les Statuts de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne élit le bureau composé comme suit :

- Le Président de l'Université, M. Guillaume GELLE
- Le Vice-Président délégué en charge des moyens et du patrimoine, 1^{er} Vice-Président, M. Thierry LETELLIER
- Le Vice-Président du Conseil d'Administration, M. Olivier DUPERON
- Le Vice-Président du Conseil Académique, en charge de la politique scientifique, M. Didier MARCOTTE
- Le Vice-Président délégué à la formation et à la vie universitaire, M. Damien JOUET
- La Vice-Présidente déléguée à l'éthique et à la déontologie, représentante de l'Université pour la Champagne Sud, Mme Anne JUSSIAUME
- La Vice-Présidente déléguée à la qualité de l'offre de formation, l'autoévaluation et l'accréditation, Mme Marie OLIVIER
- La Vice-Présidente déléguée au 1^{er} cycle et à la liaison avec le second degré, représentante de l'Université dans les Ardennes, Mme Isabelle TITEUX
- Le Vice-Président délégué aux systèmes d'information et aux infrastructures numériques, M. Philippe POPLIMONT
- Le Vice-Président délégué en charge de la révision du projet immobilier rémois et du développement durable, M. François MANCEBO
- La Vice-Présidente étudiante, Mme Anaïs CARON

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	35	Pour	35	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Document en annexe au présent extrait : Néant
Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 24.06.2016

Document mis en ligne le : 24.06.2016